

Diphthérie cutanée - CHUV



Mise à jour
21/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Corynebacterium diphtheriae

Réservoir

Homme

Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

2 à 5 jours

Durée d'infectiosité

Le plus souvent 2 à 4 semaines, si non traitée

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

Mesures Additionnelles Contact
Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

Mesures Additionnelles Contact
Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :

Précautions Standard
Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

Placement



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures



Jusqu'à obtention de 2 cultures négatives, au plus tôt 48 heures après l'arrêt du traitement et prélevées à 24 heures d'intervalle

Signalétique



Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre



Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre



Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre



Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport



Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement



Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique



2 cultures faites à 24h d'intervalles post 48h après antibiothérapie



Se référer au recommandation de l'unité HPCi-CHUV

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 -  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 -  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
-  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
-  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient



Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Le statut vaccinal des personnes exposées (contact étroit) doit être vérifié et mis à jour le cas échéant. Ces personnes doivent être informées et surveillées (frottis de gorge pour détecter les porteurs asymptomatiques) et bénéficier d'une antibioprophylaxie si frottis de gorge positif:



Azithromycine 500 mg/j pendant 3 jours



Ou amoxicilline 1 gr 3x/j pendant 14 jours.



Enfants: amoxicilline 100 mg/kg/j en 3 prises pendant 14 jours

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Mesures complémentaires



Rappel vaccinal pour les personnes exposées, si indiqué : contacter la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre

- > Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Changer le lit et la literie
-

Environnement

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- > Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- > Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 - > Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 - > Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 - > Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

- > Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

 Oui

Déclaration au médecin cantonal

 Déclaration dans les 24 heures si:

 Suspicion clinique de diphtérie et demande d'un diagnostic de laboratoire spécifique

 ou résultat positif d'analyses de laboratoire
